

Je suis également préoccupé par la polarisation des opinions qui semble se faire autour de ce débat. Le gouvernement, ses fonctionnaires et ses alliés ne sont pas membres d'un mouvement pour la guerre contre lequel doit lutter un mouvement pour la paix. Nous ne sommes pas non plus des partenaires aveugles au sein de l'Alliance. J'estime que les Canadiens peuvent être fiers des contributions qu'ils ont faites au fil des ans à la réduction des tensions Est-Ouest, au maintien d'un dispositif de dissuasion stable et sensée et à l'atténuation d'un processus que Lord Carrington a qualifié récemment de « diplomatie à porte-voix ». Au cours des dernières années, le Canada s'est particulièrement distingué dans le domaine du contrôle des armes et du désarmement. Nous avons proposé des initiatives multilatérales comme la stratégie de l'asphyxie — une idée dont le succès tient évidemment à son acceptation par d'autres. Nous participons activement à la négociation d'une interdiction totale des armes chimiques ainsi qu'aux efforts en vue de l'interdiction de toutes les armes dans l'espace extra-atmosphérique. Nous explorons de nouvelles techniques de vérification des accords de contrôle des armements. Dans l'ensemble de ces initiatives, le gouvernement met grandement à contribution des experts canadiens à l'extérieur de ses rangs.

Il est évident que nous sommes confrontés à l'interaction complexe d'un symbolisme apocalyptique centré sur le missile de croisière mis en opposition avec la politique équilibrée de contrôle des armes et de désarmement à laquelle nous nous estimons, au sein du gouvernement, être fidèles. Le pragmatisme d'une puissance moyenne ou le réalisme du membre d'une alliance peuvent difficilement rivaliser pour la faveur publique avec l'apocalypse — même si nos programmes sont conçus, dans un esprit que partage tout mouvement pour la paix, pour éviter la catastrophe nucléaire que nous craignons tous.

Les choix que nous impose un système de sécurité collective ne sont pas plus faciles maintenant qu'ils ne l'étaient il y a cinquante ans. Notre adhésion à l'Alliance n'est pas le fait de l'opportunisme. Le Canada est pleinement partie à ses décisions et à ses négociations. Par ailleurs, nous sommes confrontés à la difficulté beaucoup plus grande de susciter la confiance et la compréhension du public à l'égard de questions qui, du fait de leur complexité, s'accommodent mal du symbolisme.

Le troisième aspect de mon examen de la politique étrangère et de l'intérêt public concerne la Troisième option, annoncée par Mitchell Sharp en 1972 et qui, depuis, a fait l'objet d'une longue série de critiques et de malentendus.

Le cas de la Troisième option illustre fort bien le risque que court un gouvernement lorsqu'il cherche à conceptualiser sa politique étrangère. Pour ma part, je crois que le risque est tolérable — voire essentiel. Néanmoins, et à très peu d'exceptions près, l'articulation des concepts qui sous-tendent une politique fournit tout naturellement un point de convergence ou une cible qui attire les attentes et les intérêts contradictoires des intervenants, au sens large du mot, en matière de politique étrangère.

Quelle était la Troisième option? Dans une perspective historique, il ne s'agit que de l'une de nombreuses contributions à un débat qui est aussi vieux que la révolution américaine ou l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. La Troisième option concerne, du moins en partie, le partage du continent avec les États-Unis — l'une des rares questions de politique étrangère pour lesquelles l'intérêt public est